



55^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 3 – Débat général

Intervention du Luxembourg

15/03/2024

Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et remercie Monsieur Howland et le Bureau du Haut-Commissaire pour la présentation de tous ces rapports. Nous saluons notamment celui sur le renforcement de l'approche fondée sur les droits de l'enfant.

Cette année, la moitié de la population de cette planète ira aux urnes. Les élections sont à la fois une opportunité pour un changement positif, mais comportent en même temps des risques de manipulation, de régression démocratique et même de confrontations violentes. En tant que président du Conseil des États membres d'International IDEA en 2024, le Luxembourg œuvrera en faveur du renforcement des institutions démocratiques et des droits civils et politiques.

Les tensions pré-électorales sont souvent accompagnées de discours polarisants ou d'appels ouverts à la haine. Les femmes, surtout actives dans la vie politique, la société civile ou les médias, sont les cibles d'attaques misogynes, notamment en ligne. Les groupes en situation de vulnérabilité particulière comme les communautés LGBTQI+, les réfugiés et migrants, les minorités ethniques ou religieuses, sont attaqués par des extrémistes ou des populistes qui cherchent à attiser la grogne populaire.

Ce Conseil n'est pas à l'abri de la polarisation : à titre d'exemple, une résolution sur les droits des personnes intersexes est en cours de négociation et fait l'objet d'attaques inadmissibles. Une approche fondée sur les droits humains est un puissant antidote à ces discours de haine – nous saluons la vision stratégique et cohérente du Haut-Commissaire pour des solutions ancrées dans la Déclaration universelle.

Autre exemple, le concept d'une économie fondée sur les droits humains place l'économie au service de l'humanité et non l'inverse. Elle promet une sortie des inégalités socio-économiques profondes entre et au sein de nos sociétés. Elle exige la remise en question de nos modes de production et de consommation, ainsi qu'une architecture financière internationale qui permet aussi de subvenir aux besoins des plus vulnérables et de réaliser la promesse de l'Agenda 2030 de ne laisser personne pour compte.

Dans le domaine des nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, mais aussi afin de combler le gouffre numérique, une approche solidement fondée sur les droits humains nous paraît la voie à suivre. A nous d'assurer qu'une telle approche soit le fil rouge du Pacte mondial numérique. Le nouveau Service de conseil en matière de droits de l'homme numériques du BHCDH sera d'une aide précieuse.

Je vous remercie de votre attention.

(397 mots – 2m30s)